



SENTHEIM INFOS

Avril 2009

Le mot du maire

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Votre conseil municipal s'est réuni le 17 mars.

Les comptes de l'année 2008 ont été approuvés :

En fonctionnement : 989 800 € de recettes pour 510 700 € de dépenses.

En investissement : 420 600 € de recettes pour 418 200 € de dépenses.

Il a ensuite procédé à la fixation et vote des taux d'imposition 2009.

Suite à la proposition de votre maire, les taux fixés en 2008 ont été maintenus.

Les produits fiscaux constituent, pour les communes et pour les autres collectivités territoriales, la principale source de revenus.

Le produit attendu pour Sentheim en 2009 représente une somme de 317 500 €.

Ainsi lors des deux rendez-vous fiscaux de l'année, à savoir le paiement de la taxe d'habitation, puis celui des impôts fonciers, nous, tous les contribuables, payons une part pour la commune, la communauté de communes, le département et la région.

Sur ces deux impôts en 2009, vous pourrez constater que **le taux communal reste le même qu'en 2008 et 2007.**

Mais, le montant total à verser aura tout de même augmenté car **ce sont les taux des 3 autres collectivités** qui auront varié à la hausse.

Nous avons souhaité par cette décision importante ne pas alourdir davantage, en ces temps difficiles, la facture fiscale.

Dans les pages suivantes, vous trouverez une présentation générale du budget 2009 avec les grandes lignes de recettes et de dépenses aussi bien pour la partie du fonctionnement que pour celle de l'investissement.

Les principaux investissements prévus sont le lancement du lotissement « Le Stribich », le lancement de travaux de voirie et d'enfouissement des réseaux dans la partie EST du village, la réalisation d'un chemin forestier, l'aménagement du secrétariat, le Plan Local d'Urbanisme.

Des lignes sont toujours prévues pour des opportunités à savoir l'accroissement du patrimoine communal par l'achat de terrain ou de bâtiment.

Toutes ces opérations ne seront pas réalisées dans leur totalité en 2009 mais leur financement doit être prévu totalement afin de pouvoir effectuer les demandes de subvention.

Ce budget est tout simplement un budget pour l'action et pour l'Avenir de Sentheim.

Bernard HIRTH



Pompiers : 18 depuis un poste fixe, 112 depuis un portable

Mairie : 03.89.82.52.03

Ecole élémentaire "Les Tilleuls" : 03.89.82.53.96

Ecole maternelle : 03.89.82.87.17

Presbytère : 03.89.82.52.74

Site Internet : www.sentheim.fr

Bulletin élaboré et imprimé par le comité consultatif communication
Responsable : M. Bernard HIRTH

Ne pas jeter sur la voie publique

3^{ème} ANNÉE DE STABILITÉ POUR LES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

Qu'est-ce que le budget communal ?

Le budget est l'acte fondamental de la gestion municipale.

Il établit un programme **prévisionnel** des **recettes** et des **dépenses**.

Le budget primitif 2009 de Sentheim a été voté lors du conseil municipal du 17 mars 2009.

Il est composé de deux sections :

1. la section de fonctionnement

Elle comprend les **dépenses** relatives à la gestion courante des services, c'est-à-dire celles qui ont tendance à se renouveler chaque année : salaires des agents municipaux, travaux d'entretien de la commune, éclairage public, aides aux associations, remboursement des intérêts d'emprunts.

Ces dépenses sont **financées par** :

- * La part des impôts locaux revenant à la commune : taxe d'habitation, taxe foncière (bâti et non bâti)
- * Les recettes provenant de l'Etat : dotation globale de fonctionnement, compensations, ...
- * Les recettes provenant de taxes ou droits divers (taxe sur l'électricité, droits de mutation, droits de chasse et de pêche, coupe de bois, ...)

2. la section d'investissement

L'investissement permet de préserver et/ou d'accroître le patrimoine communal.

Les prestations/projets financés par cette section ne présentent pas de caractère habituel et **n'ont pas** tendance à se renouveler chaque année.

Les **dépenses** : il s'agit des acquisitions (terrains, bâtiments, ordinateurs, véhicules communaux,...), des travaux (aménagement de voiries, de terrains sportifs, bâtiments scolaires,...), et du remboursement des emprunts (capital), ...

Les **recettes** de cette section proviennent principalement des subventions obtenues pour la réalisation des travaux (Europe, Etat, Région, Département, fonds parlementaires, syndicat de l'électricité,...), de l'excédent dégagé par la section de fonctionnement (recettes - dépenses) et par les emprunts.

L'année 2008 s'est achevée sur un bilan financier **positif** (+ 270 000 €).

La section de fonctionnement présente une dépense réelle **inférieure** de **16,36 %** au budget voté (hors virement à la section d'investissement), alors que les recettes sont **supérieures** de **8,54 %** à celles budgétées.

La section d'investissement présente une dépense réelle inférieure de 71,58% au budget car de nombreux projets ont été lancés en 2008. Ces derniers seront finalisés et payés en 2009.

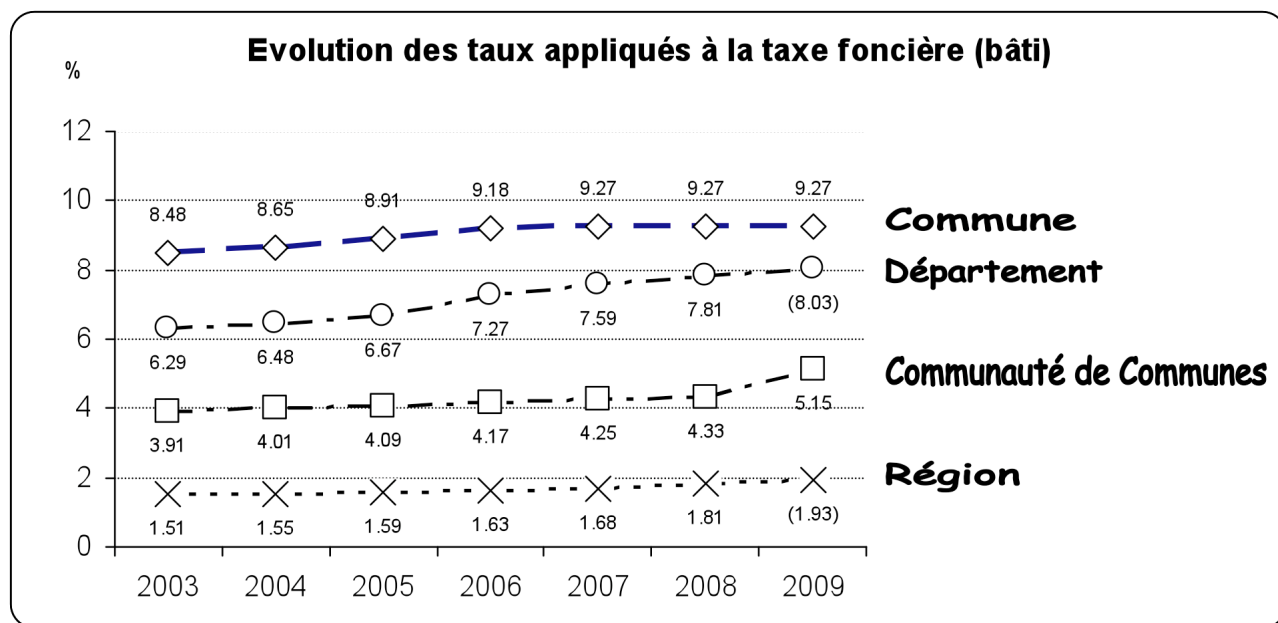
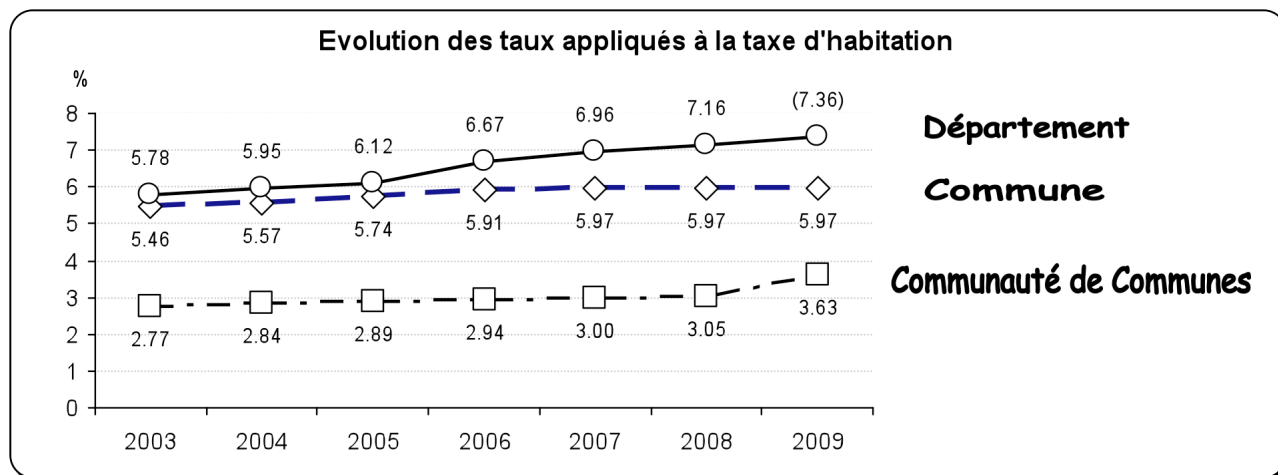
Les recettes sont inférieures de 71,42% au budget (les subventions ne sont perçues qu'après règlement des factures), et le bilan de la section d'investissement présente un résultat **bénéficiaire** de 2400 €.

Ce résultat positif nous permet d'envisager le lancement de divers gros chantiers (liste non exhaustive), tout en adoptant une stratégie d'emprunt maîtrisée :

- étude de l'entrée ouest du village (vers Lauw)
- poursuite de la politique d'acquisition foncière
- amélioration de l'isolation de l'école maternelle
- achat et aménagement éventuel de nouveaux bâtiments communaux
- enfouissement de lignes aériennes et rénovation de voiries

Pour 2009, et malgré ce programme d'investissement ambitieux, l'équipe municipale a souhaité maintenir pour la 3^{ème} année consécutive les taux des impôts locaux.

Vous trouverez ci-dessous un aperçu de l'historique des principales taxes locales :

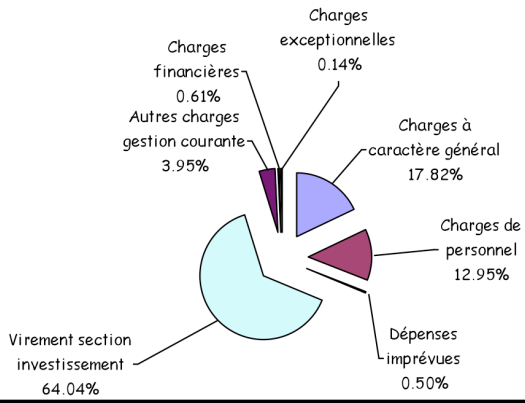


Les taxes foncières non bâti et la taxe professionnelle restent respectivement à 52,44 et 10,98 %.

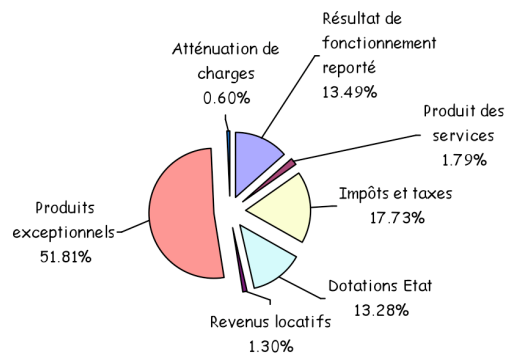
Le budget total 2009 s'équilibre à 4 483 261 €, qui se décomposent de la manière suivante :

- 2 007 331 € en fonctionnement
- 2 475 930 € en investissement.

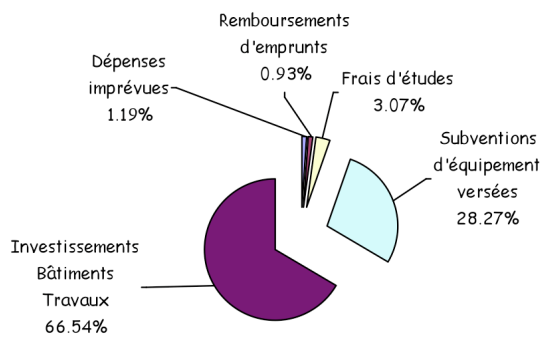
Budget 2009 : dépenses fonctionnement



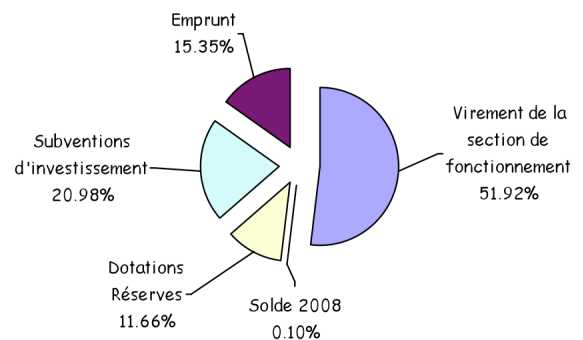
Budget 2009 : recettes fonctionnement



Budget 2009 : dépenses investissement



Budget 2009 : recettes investissement



UN VILLAGE FLEURI

L'hiver a été long. Ouvrons nos fenêtres, attaquons nous à nos jardins qui ont assez dormi. Fleurissons nos maisons. "Le passant qui passe" dira : « As-tu vu cette belle palette de couleurs, dans ce jardin en fleurs ? » Ou alors, « un seul géranium, quelle tristesse ! »

Rendons notre village accueillant, convivial, coloré, gai ! Cette année, la commune va relancer

« LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES »

Ne soyons pas le dernier village de la vallée à ne pas être fleuri ! C'est un plus pour le tourisme. Ne sommes nous pas déjà le village des cigognes ? Si en plus le village est plus accueillant grâce à nos fleurs...

Alors, à vos jardinières et vos jardins, c'est le moment, c'est le printemps !!!

Françoise NAEGELEN

LES ÉCO-GESTES À LA MAISON

Voici quelques éco-gestes pour préserver chaque jour notre environnement.

- * **Trier les déchets (emballages, verre, papier) en tenant compte des consignes** (le recyclage des déchets permet de fabriquer des objets usuels. Ainsi, avec 2 bouteilles en plastique, on peut fabriquer une écharpe).
- * **Déposer à la déchèterie les restes de peinture, de solvants usagés (white-spirit, acétone ...) ou d'huiles usagées : 1 litre peut couvrir une surface de 1000 m² d'eau, empêchant ainsi l'oxygénation de la faune et de la flore. Ne pas les jeter dans les toilettes ni dans l'évier** (les rejets des substances toxiques, même émises en faibles quantités, peuvent avoir des conséquences irréversibles sur les écosystèmes et présenter des dangers pour la santé).
- * **Rapporter les médicaments inutilisés ou périmés ainsi que leurs emballages chez le pharmacien. Ceci réduit les risques d'accident par ingestion de médicaments notamment par les enfants, et permet aux organismes humanitaires d'intensifier leurs collectes pour les plus démunis** (les déchets issus des médicaments émanant des ménages représentent environ 70 000 tonnes par an, soit 0,3 % des déchets ménagers et 1 % des déchets d'emballage ménagers).
- * **Lors d'un grand nettoyage de ma cave, de mon grenier ou de mon garage, je dépose les déchets et encombrants dans la déchèterie la plus proche de chez moi** (il existe 2800 déchèteries en France. Rapporter ces objets permet de recycler les matières qui les composent et de supprimer les dépôts sauvages. Je participe aux collectes de jouets, livres et vêtements pour les personnes moins favorisées).
- * **Utiliser une lessive sans phosphates pour éviter la prolifération d'algues microscopiques, dangereuses pour la vie aquatique** (aujourd'hui, les quantités de phosphates mesurées dans les rivières sont 10 à 15 fois supérieures aux teneurs naturelles).
- * **Respecter les doses indiquées sur les emballages des produits ménagers.**
- * **Prendre une douche rapide plutôt qu'un bain : ainsi, on consomme entre 25 et 100 litres d'eau au lieu de 250 litres environ, et on participe à la préservation de cette ressource naturelle limitée** (en effet, dès 2030, la demande en eau pourrait dépasser l'offre : 50 % de la population mondiale serait privée de cette ressource vitale).
- * **Couper l'eau quand on se brosse les dents, lave les mains ou se rase. On réduit ainsi la consommation d'eau de moitié** (l'eau douce ne représente que 2,5 % du total de l'eau de la planète, les 97,5 % restant étant salés).
- * **Installer une chasse d'eau à double commande dans mes toilettes ou placer une bouteille pleine de sable ou une brique dans le réservoir. On réduit la consommation d'eau de 1 à 2 litres à chaque remplissage de la cuvette.**
- * **Equiper la robinetterie de systèmes permettant de limiter la consommation d'eau, comme par exemple des réducteurs de débit, des aérateurs, des mitigeurs ou des douchettes à faible débit.**
- * **Réparer au plus vite les éventuelles fuites d'eau, car une fuite goutte à goutte peut représenter 35 000 litres d'eau par an. Une lecture attentive de la facture d'eau permet souvent de les détecter.**
- * **Ne faire fonctionner le lave-linge ou le lave-vaisselle que lorsque la machine est remplie ou utiliser la touche demi-charge qui permet d'économiser environ 30 % du volume d'eau.**

Bertrand RISACHER

100^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'ORGUE RINCKENBACH

CONCERT DIMANCHE 3 MAI À 17H

**Le Festival International d'Orgue de Masevaux,
vous invite pour l'ouverture de la 33^{ème} édition « Le Souffle des Voix »,
à l'Eglise de Sentheim au concert « VOIX CELESTES ».**

Le Chœur de Chambre « Les Temperamens Variations » se produira sous la direction de Thibault Lam Quang, avec la participation de Guillaume Nussbaum à l'orgue.

Ensemble, ils présenteront 11 œuvres particulièrement représentatives de la Musique sacrée de la France romantique du XIX^{ème} siècle.

Pour l'organisation de ce concert, nous faisons appel à la population.

Les choristes arriveront, de la région parisienne, samedi 2 mai, en fin d'après-midi, pour une répétition.

Ils passeront donc la nuit à Sentheim. A cet effet, nous recherchons une quinzaine de familles qui accepteraient d'accueillir une personne afin de lui offrir l'hospitalité (nuit + petit déjeuner, pas de repas ni samedi, ni dimanche).

Cette initiative serait particulièrement appréciée par les organisateurs dont la commune de Sentheim fait partie. En effet, cet hébergement, par l'habitant, permettrait de réduire les frais d'organisation de cette manifestation.

Si vous souhaitez participer à cet accueil, nous vous prions de bien vouloir vous faire connaître à la mairie soit à l'accueil, soit par téléphone (03 89 82 52 03), soit par courriel (mairie.sentheim@tv-com.net).

Dès à présent, nos chaleureux remerciements à nos «hôteliers» d'un jour.

La Municipalité



A NOTER SUR VOS AGENDAS

Vendredi	10 avril	:	Tournoi blitz organisé par le Cercle d'Échecs
Jeudi	16 avril	:	Marche organisée par "les Marcheurs de Sentheim"
Dimanche	26 avril	:	Concours de pêche à l'étang Marcel - 400 kg d'alevinage - Possibilité de repas à midi à 10€ (réservation au 06-16-10-06-34)
Dimanche	3 mai	:	Kasnackamarch (marche gourmande)
Dimanche	3 mai	:	Concert du 100 ^{ème} anniversaire de l'orgue RINCKENBACH
Samedi	16 mai	:	Ramassage de vêtements organisé par Terre des Hommes et le Relais
Samedi	16 mai	:	Loto des pêcheurs "LE GRUMBY" à Blotzheim
Dimanche	17 mai	:	Elan des daims
Dimanche	24 mai	:	Visite du sentier géologique et du sentier minier de Bourbach-le-Bas organisées par la Maison de la Géologie.
Jeudi	28 mai	:	Don du sang

Si vous voulez faire paraître un article dans **SENTHEIM INFOS** (annonce d'une manifestation, description de votre association..) contacter **Marc PERRIN Mairie de SENTHEIM** ou envoyer un courriel à **marc.perrin@estvideo.fr**

Date de prochaine parution de SENTHEIM INFOS vers le 15 Mai 2009